

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A TIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

soins générales :

- cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

phacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ■ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0035757

N.D. 30 884

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01293

Société : RAM,

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FARAS Mohamad

Date de naissance : 01/01/1946

Adresse : Daïla Soukane Blv 21 M 308 N°7 1/1M

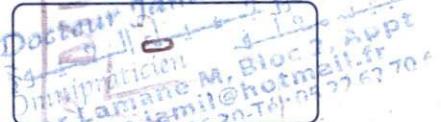
Tél. : 0641537592

Total des frais engagés : ~

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/02/20

Nom et prénom du malade : FARAS NC Age : ~

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : EIAL FRAL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ~

Le : ~ / ~ / ~

Signature de l'adhérent(e) : ~

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/20	C		150	<i>[Handwritten signature and stamp]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU PONT STANE N°8 Dar Lamone CASA DR. BOUSSAID Mohamadi - 0522.50.80.71</i>	3/02/20	176.20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

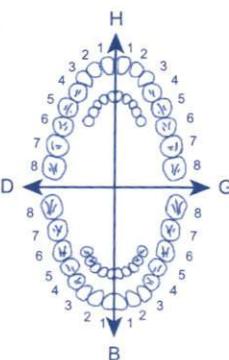
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553	



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes sur votre santé et sur le traitement. Si vous avez d'autres questions, si vous avez un problème, contactez votre pharmacien.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin d'y faire référence.

I. IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT :

FORMES/PRÉSENTATION :

Adulte : comprimé à croquer de 20 mg.

Enfants de 6 mois de 2 ans : suspension buvable : flacon de 120 cc.

COMPOSITION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

	Comprimé
Triméthoprime	80 mg
Sulfaméthoxazole	400 mg
Bromhexine Chlorhydrate	4 mg
Excipients	qsp

Excipients à effet notable :

Comprimé : alcool éthylique

Suspension buvable : parahydroxybenzoate de méthyle

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Association de sulfamides et triméthoprime (é)

II. DANS QUEL CAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Traitement des infections des voies respiratoires et des sécrétions bronchiales.

III. Dans quel cas ne pas utiliser ce médicament

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ

- chez les prématurés et les nouveau-nés
- pendant l'allaitement si le nouveau-né a moins de 2 mois
- chez le nourrisson de moins de 2 ans,
- en cas d'allergie à l'un des composants de la formulation
- en cas de déficit en G6PD (glucose 6 phophatase) (présence du médicament dans le lait maternel)
- en cas d'association avec un traitement par le lait maternel
- en cas d'atteinte sévère du parenchyme hépatique

MISES EN GARDE :

- Les manifestations cutanées ou hématoïlogiques imposent l'arrêt immédiat.
- Les accidents hématoïlogiques sont plus fréquents :
 - chez le sujet âgé
 - chez le sujet ayant une carence préexistante en folates (sujet âgé, grossesse, alcoolisme, insuffisance hépatique chronique, dénutrition, malabsorption chronique). Ces modifications hématoïlogiques sont réversibles après traitement par acide folinique. Chez ces patients, il est recommandé de ne pas dépasser dix jours.
- Un contrôle hématoïlogique périodique est nécessaire en cas de :
 - traitement prolongé ou répétitif ;
 - sujet de plus de 65 ans ;
 - sujet carencé en folates.
- L'utilisation de TRISIUM® n'est pas recommandée en cas d'anémie macrocytaire.
- Des cas de pancytopenie ont été rapportés chez des patients ayant pris de façon concomitante l'association triméthoprime-sulfaméthoxazole et méthotrexate (cf Interactions).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- En cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine < 30 ml/min), la posologie doit être réduite : Prenez en votre médecine.
- Une surveillance biologique particulière doit être effectuée en cas d'insuffisance hépatique (transaminases et bilirubine), d'antécédents hématologiques (héogramme, plaquettes, réticulocytes) et d'insuffisance rénale (clairance de la créatinine).
- Une surveillance de la kaliémie est nécessaire chez certains patients à risque (insuffisants rénaux, patients infectés par le VIH, patients recevant de fortes doses de triméthoprime, sujets âgés). Et ce, d'autant qu'ils reçoivent d'autres médicaments hyperkaliémiants.
- Pendant le traitement, assurer un apport hydrique suffisant (au moins 2 litres par jour) afin de prévenir d'éventuelles cristailluries. Tenir compte de la teneur en sodium de TRISIUM® suspension orale chez les sujets suivant un régime hyposodé strict.
- Tenir compte de l'apport en sucre de TRISIUM suspension orale chez les sujets diabétiques.
- En raison de la présence de saccharose, TRISIUM® suspension est contre-indiquée en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en sucrose-isomaltase.
- Tenir compte de la présence des parahydroxybenzoate de méthyl et de propyl qui peuvent causer des réactions allergiques.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES :

En cas de traitement oral anticoagulant ou anti-diabétique, avertir le médecin qui exercera une surveillance particulière. AFIN D'EVITER DEVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, et notamment avec la phénytoïne (médicament anti-convulsivant) et les médicaments qui augmentent le potassium dans le sang. IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN

GROSSESSE-ALLAITEMENT

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Il est préférable, par mesure de précaution, de ne pas utiliser ce médicament au cours du 1er trimestre de la grossesse.

Si ce traitement est pris en début de grossesse, une surveillance médicale du nouveau-né est nécessaire pendant quelques jours.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin.

Ce médicament passe dans le lait maternel. En conséquence : l'allaitement est contre-indiqué.

IV. COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT

Posologie et mode d'administration :

Voie orale.

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

TriSium®
SUSPENSION ORALE
120 cc.

755.680.07.17

bromhexine
l'enfant allaité

S-CORT® prednisolone 20mg

Boîte de 20 comprimés effervescents sécables

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à des personnes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez une réaction allergique, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

COMPOSITION DU MÉDICAMENT :

Pour un comprimé effervescent sécable :

Substance active:

Prednisolone

Sous forme de métasulfobenozoate sodique de prednisolone

Excipients:

Excipients à effet notoire : lactose, sodium et sorbitol.

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE :

GLUCOCORTICOÏDES - USAGE SYSTEMIQUE.

(H: Hormones systémiques non sexuelles).

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Ce médicament est un corticoïde.

Il est indiqué dans certaines maladies, où il est utilisé pour son effet anti-inflammatoire.

POSÉOLOGIE, MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION, DUREE DU TRAITEMENT ET FREQUENCE D'ADMINISTRATION :

Poséologie

RESERVE A L'ADULTE ET L'ENFANT DE PLUS DE 10 KG.

S-CORT 20 mg, comprimé effervescent sécable est adapté aux traitements d'attaque ou aux traitements de courte durée nécessitant des doses moyennes ou fortes chez l'adulte et l'enfant de plus de 10 kg.

La dose à utiliser est déterminée par votre médecin, en fonction de votre poids et de la maladie traitée.

Elle est strictement individuelle.

Il est très important de suivre régulièrement le traitement et de ne pas le modifier, ni l'arrêter brutalement sans l'avis de votre médecin.

Si vous avez l'impression que l'effet de S-CORT 20 mg, comprimé effervescent sécable est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Mode d'administration

Voie orale.

Fréquence d'administration

Les comprimés doivent être dissous avant d'être administrés, de préférence au cours du repas, en une prise le matin.

Durée du traitement

Elle est déterminée par votre médecin.

En cas de traitement prolongé, ne pas arrêter brutalement le traitement mais suivre les recommandations de votre médecin pour la diminution des doses.

CONTRE-INDICATIONS :

Ne prenez jamais S-CORT 20 mg, comprimé effervescent sécable dans les cas suivants :

- la plupart des infections,
- certaines maladies virales en évolution (hépatites virales, herpès, varicelle, zona),
- certains troubles mentaux non traités,
- vaccination par des vaccins vivants,
- si vous êtes allergique à la prednisolone ou à l'un des autres composants.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EFFETS INDESIRABLES :

Comme tous les médicaments, S-CORT 20 mg, comprimé effervescent sécable est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ce médicament, indispensable est le plus souvent bien toléré lorsque l'on suit les recommandations et notamment le régime. Il peut néanmoins entraîner, selon la dose et la durée du traitement, des effets plus ou moins gênants.

Les plus fréquemment rencontrés sont :

- modification de certains paramètres biologiques (sel, sucre, potassium), pouvant nécessiter un régime ou un traitement complémentaire.
 - apparition de bleus.
 - élévation de la tension artérielle, rétention d'eau et de sel pouvant entraîner une insuffisance cardiaque.
 - troubles de l'humeur: excitation, euphorie, troubles du sommeil.
 - syndrome de Cushing: une prise de corticoïdes peut se manifester par une prise de poids, un gonflement et une rougeur du visage, une poussée excessive des poils.
 - fragilité osseuse: ostéoporose, fractures.
 - atteintes douloureuses des os au niveau de l'articulation de la hanche (ostéonécrose).
- D'autres effets beaucoup plus rares, ont été observés:
- risque d'insuffisance de sécrétion de la glande surrénale
 - retard de croissance chez l'enfant
 - troubles des règles
 - faiblesse musculaire, rupture des tendons surtout en association avec les fluoroquinolones (antibiotiques)

LOT N°:

UT. AV :

PPV (DH):

3470

0 mg
4 mg
cable

Gentamycine® Llorente

Gentamicine

COMPOSITIONS

• Gentamicine (DCI) sulfate exprimé en base	2 ml 40 mg ou 80 mg
---	---------------------------------

- Excipients q.s.

FORMES ET PRESENTATIONS

Soluté injectable :

- Ampoule de 2 ml (40 mg) : Boîte unitaire.
- Ampoule de 2 ml (80 mg) : Boîte unitaire et boîte de 6
- Ampoule de 3 ml (120 mg) : Boîte unitaire et boîte de 6
- Ampoule de 4 ml (160 mg) : Boîte unitaire et boîte de 6

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Antibiotique bactéricide de la famille des aminoglycosides.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322
Km 12.400 - Aïn Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Les indications sont limitées aux infections à bacilles Gram négatif sensibles, notamment dans leurs localisations rénales et urologiques. La gentamicine, associée à un autre antibiotique, pourra être prescrite dans certaines infections à germes sensibles, en se basant sur les données bactériologiques. En particulier :

- infections rénales, urologiques et génitales ;
- infections cutanées et, en particulier, staphylococcies malignes de la face ;
- infections articulaires ;
- infections respiratoires ;
- septicémies et endocardites.

CONTRE - INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Allergie aux antibiotiques de la famille des aminoglycosides,
- Myasthénie,
- Aminosides (administration simultanée).

Pour la gentamycine 160 mg :

- Insuffisance rénale sévère ;
- Hypoacusie préexistante ;
- Malade pesant moins de 50 Kg.

MISE EN GARDE

Ce produit contient des sulfites qui peuvent éventuellement entraîner ou aggraver des réactions de type anaphylactique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :

- Gentamycine devra être utilisée avec prudence chez les sujets porteurs d'une lésion vestibulaire ou cochléaire.
- La néphrotoxicité et l'ototoxicité de la gentamycine imposent les précautions suivantes : chez le sujet insuffisant rénal, n'utiliser Gentamycine qu'en cas de stricte nécessité et adapter la posologie en fonction de la créatininémie. Une surveillance médicale portant sur les fonctions rénale et auditive est nécessaire. Les taux sériques de l'antibiotique seront contrôlés dans toute la mesure du possible, afin d'éviter de dépasser, de façon prolongée, le seuil toxique pour l'appareil cochléovestibulaire que l'on situe à 10-12 µg/ml. De même, des taux sériques résiduels supérieurs à 2 µg/ml sont à éviter ;
- éviter d'associer la gentamycine aux diurétiques très actifs,
- éviter les traitements itératifs et/ou prolongés, surtout chez les sujets âgés.
- En cas d'intervention chirurgicale, informer l'anesthésiste réanimateur de la prise de ce médicament.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Grossesse : l'innocuité du produit au cours de la grossesse n'a pas été établie (toxicité potentielle pour l'appareil cochléovestibulaire du fœtus).

Allaitement : le passage dans le lait maternel est négligeable.

POSOLOGIES

Les posologies seront adaptées à la sévérité de l'infection, à l'état et à l'âge du malade.

